

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet
Bureau de la représentation et de la
communication de l'Etat

Affaire suivie par Sandrine STOESSEL
04 50 33 61 13
pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, **24 SEP. 2018**

Le préfet de Haute-Savoie

à

Monsieur le président du conseil départemental

Mesdames et messieurs les maires du département
(en communication à madame et et messieurs les sous-préfets)

Objet : Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives le
mardi 25 septembre 2018.

P.J. : Message du secrétaire d'État auprès de Mme la ministre des armées.

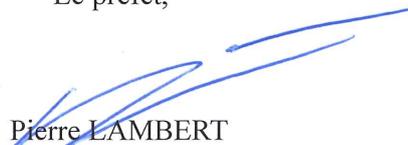
Par décret du 31 mars 2003, le président de la République a instauré une «journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives», pour permettre à la nation toute entière de leur exprimer sa reconnaissance pour leur courage et leur dévouement à la patrie. Cette journée nationale est fixée le 25 septembre 2018.

La cérémonie organisée à cette occasion au niveau départemental se déroulera le **mardi 25 septembre à 10h00, au mémorial des victimes d'Afrique du Nord à Annecy.**

Vous avez toute latitude pour organiser, dans votre commune, la manifestation que vous jugerez utile, à condition que celle-ci soit, dans sa forme, adaptée au contexte local. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le message du secrétaire d'Etat auprès de Mme la ministre des armées à lire à cette occasion.

Je vous rappelle enfin, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce mardi 25 septembre 2018 et qu'il convient de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème de la nation.

Le préfet,



Pierre LAMBERT

Message de Geneviève Darrieussecq

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives

25 septembre 2018

« *La République française témoigne sa reconnaissance envers les rapatriés anciens membres des formations supplétives et assimilés ou victimes de la captivité en Algérie pour les sacrifices qu'ils ont consentis.* » Tels sont les mots qui sont inscrits sur les murs de l'Hôtel National des Invalides, mémorial de notre histoire militaire.

Cette inscription rend hommage aux Harkis et membres des formations supplétives ou assimilés qui servirent la France, de 1954 à 1962, durant la guerre d'Algérie. Elle rend hommage à leur fidélité, à leur abnégation et à leur sacrifice.

Cette inscription rappelle leur rôle dans notre histoire. Ce rôle nous oblige.

En ce 25 septembre, sur tout le territoire, la République française se souvient de leur engagement et de leur courage. Elle proclame à nouveau sa reconnaissance pleine et entière.

Elle se souvient des tragédies vécues par les Harkis et leurs familles lorsque les armes se sont tues en Algérie. Elle rend un hommage solennel à ceux qui, abandonnés par la France, subirent de violentes représailles ou connurent le pire.

Elle se souvient de tous ceux qui durent quitter leur terre natale et furent rapatriés. Ils espéraient la fraternité de la République, ils furent confrontés à l'oubli ou à l'hostilité. Avec leurs familles, ils connurent le déracinement, la précarité et une relégation inacceptable dans des camps de transit, des hameaux de forestage ou des cités urbaines.

Aujourd'hui, la France regarde son passé en face et fait sienne l'exigence de vérité.

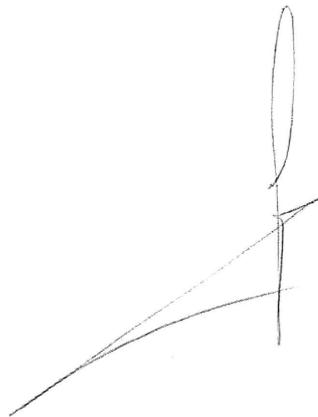
Par ses plus hauts représentants, par les lois adoptées, notre Nation a reconnu, à plusieurs reprises, les sacrifices consentis et les souffrances endurées par les Harkis. Elle a reconnu avoir manqué à son devoir de protection et d'accueil envers ceux qui lui avaient fait confiance, ceux qui l'avaient choisie.

Cependant, cinquante-six ans après la fin de la guerre d'Algérie, les blessures et les attentes restent fortes. Nous ne pouvons accepter ni l'indifférence, ni l'exclusion, ni la stigmatisation. C'est pourquoi, à la demande du Président de la République, des mesures nouvelles vont être prises pour la mémoire des Harkis, pour leur reconnaissance et aussi pour certains de leurs fils et filles qui peuvent connaître, encore aujourd'hui, les situations les plus difficiles du fait de cette histoire si singulière.

Le souvenir des Harkis doit demeurer dans la mémoire nationale et y occuper une place particulière. Il nous faut parachever la reconnaissance et renforcer la solidarité envers ceux qui ont tant souffert d'avoir aidé la France, de l'avoir aimée. Le Président de la République aura prochainement l'occasion de l'exprimer personnellement et solennellement.

Par cette journée nationale d'hommage, c'est notre attachement profond et sincère que nous voulons redire à ces hommes, à ces femmes et à leurs enfants.

Aux Harkis, la France est reconnaissante !

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a diagonal stroke extending downwards and to the left.